

Assemblée générale du 16 mars 2026

Rapport moral

Pour préparer cette Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 janvier 2026 pour examiner le bilan d'activités de l'année 2025 et du résultat financier de 2025.

Je vous propose maintenant quelques réflexions que les membres du Bureau reprendront probablement au cours de cette réunion.

Tout d'abord, exprimer notre tristesse avec la disparition au cours de l'année 2025 d'adhérentes et amies de l'ACR : **Monique Raman**, puis **Yolande Josèphe**, puis en ce début de mars 2026 de **Marie-Pierre Verbecque**, **présidente fondatrice de l'ACR**.

Je vous prie de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Notre ami Michel Porier, vice-président, trésorier adjoint, chargé de l'organisation des sorties de l'ACR, a présenté le 5 janvier 2026 sa démission pour raisons personnelles et familiales de ses fonctions au Bureau et au CA de l'ACR. Tous (tes) et tous nos amis (es) qui ont apprécié la qualité du travail qu'il accomplissait dans ses fonctions regretteront assurément cette décision que nous devons malheureusement prendre en compte lors de la présente AG.

L'an dernier, l'AG a acté le principe d'un partenariat avec une association amie qui connaît le même problème que nous s'agissant de faire face à des difficultés de remplir un car de 53 places pour réduire la part de transport par participant à nos sorties en car. Nous avons conclu un accord avec une association ronchinoise : l'Office Ronchinoise des Aînés (ORA) et l'Association Ronchinoise des Tricoteuses Solidaires (ARTS). Par deux fois ces associations amies ont complété un car avec la réservation de 20 à 25 places réglées au prix de revient de la sortie.

Avec Michel Porier, nous avons construit notre programme d'activités 2025 en recherchant comme chaque année depuis près de 10 ans, le meilleur rapport qualité/prix dans les propositions d'activités de l'ACR et en particulier en 2025 en s'appuyant sur la collaboration avec les deux asso précitées. La prudence dans l'évaluation de nos tarifs et la prévision d'une sortie reportée (Armentières), ont conduit à un résultat financier 2025 en trop fort excédent à mon goût.

Cette situation exceptionnelle nous conduit à vous proposer aujourd'hui des tarifs de sorties en 2026 réduits pour restituer à nos adhérents, cet excédent exceptionnel, également lié aux effets de la majoration du nouveau tarif d'adhésion.

Ces décisions permettront de continuer à vous proposer nos activités et nos habituelles rencontres conviviales dans les meilleures conditions.

J'ai aussi eu le plaisir de constater plusieurs adhésions de nouveaux retraités.

D'autre part, un contact récent avec la Direction des Ressources Humaines (DRH) devrait ouvrir des perspectives d'une meilleure relation entre l'ACR et les actifs, notamment les futurs retraités.

*Si nous administrons régulièrement le site de l'ACR (<https://www.acrnpdcp.com/>) et notre page Facebook (**ACR Hauts de France**), si nous multiplions nos diffusions à l'ensemble de nos contacts, l'avenir de l'ACR se joue aussi par le « bouche à oreille » de chacun de nos adhérents auprès de leurs anciens collègues valorisant l'offre des activités proposées et surtout le caractère convivial de nos rencontres car j'ai mal à ma Région quand j'entends dire : « ah non, la Région, j'en ai assez... »*

J'ajoute que notre avenir ne peut se construire uniquement à partir des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration qui, j'en suis sûr, y prennent toute leur place.

**ON COMPTE SUR VOUS !
SUR VOUS TOUTES ET TOUS !**